



NATIONALRAT
 CONSEIL NATIONAL
 CONSIGLIO NAZIONALE
 Alexander Euler

An die Kommissionen für auswärtige
 Angelegenheiten des National- und
 Ständerates

Referendum Unabhängigkeit von Armenien vom 21. September 1991

Kurzbericht von NR A. Euler, Schweizerischer Beobachter

Der Präsident des Armenischen Parlaments, Levon Ter-Petrossian, hat mit Schreiben vom 1.7.91 den Bundespräsidenten Flavio Cotti ersucht, Schweizer Beobachter zur Abstimmung vom 21.9.91, die Unabhängigkeitsfrage betreffend, zu entsenden. Die aussenpolitischen Kommissionen des National- und Ständerates wurden über dieses Ersuchen in Kenntnis gesetzt. Der Schreibende hat sich u.a. der entsprechenden Sprachkenntnis wegen zur Verfügung gestellt und wurde von Nationalratspräsident U. Bremi bestätigt. Das EDA hat zudem noch Herrn Pierre Krenger, früherer Wahlbeobachter in Namibia, als Abstimmungsbeobachter bestimmt.

Das kleine offizielle Schweizer Beobachtertteam hielt sich drei Tage in Armenien auf. Ihre Aufgabe bestand im wesentlichen zu überprüfen,

- dass die ungehinderte Ausübung des Wahlrechts durch jeden Wahlberechtigten gewährleistet ist und,
- dass die gesetzeskonforme Durchführung des Wahlvorganges, insbesondere die Gewährleistung der geheimen Stimmabgabe, garantiert ist.

Diese Aufgabe kann als Bestandteil der schweizerischen Politik der guten Dienste angesehen werden.

Das Schweizer Beobachtertteam nahm seine Aufgabe am Samstag, 21. September 1991 in den Distrikten Amasya (Stadt Erewan), Etchmiadzin und Abovyan wahr. Dem Beobachtertteam standen ein Auto und ein Begleiter/Übersetzer zur Verfügung. Das Team bestimmte selbst, welche Abstimmungslokale es besuchen wollte. Besucht wurden 3 städtische Lokale, 1 Halbstädtisches und 4 Dorflokalen. Die Wahlleitungen, aus verschiedenen Parteivertretern zusammengesetzt, gaben bereitwillig jede Auskunft und nahmen Anregungen dankbar entgegen. Stimmberechtigte wurden nach dem Wahlakt, zufällig ausgewählt, von A. Euler auf russisch, auf ihre Eindrücke befragt. Gesamthaft ergab die Überprüfung einen korrekten Ablauf des Abstimmungsvorgangs. Bestimmte Anregungen und kleinere Beanstandungen sind vom Beobachtertteam der zentralen Wahlleitung schriftlich übergeben worden.

Am Sonntag, 22. September 1991 war das Beobachtertteam im zentralen Wahlbüro bei der Eröffnung der Distriktresultate zugegen, sowie bei der Eröffnung des Gesamtergebnisses. Die Überprüfung der Auszählung lag ausserhalb der Möglichkeiten des Beobachtertteams. Am Vorabend des Abstimmungstages hatte das Beobachtertteam Gelegenheit, in der Stadt Erewan kurz die Stimmungslage der Bevölkerung zu beobachten. Die Freude über die bevorstehende Unabhängigkeit war überall deutlich zu spüren und es war überwältigend festzustellen, wie ein neues Selbstvertrauen in allen Bevölkerungsschichten erwacht ist.

Am Montag, 23. September 1991 hatte das Beobachtertteam in Moskau eine Begegnung mit dem Schweizer Botschafter Jean-Pierre Ritter und Minister Stefan Speck, sowie eine weitere mit Botschafterin Marianne von Grüningen. Gegenstand der Besprechungen war der Ablauf der Abstimmungsbeobachtung und Anregungen für allfällige künftige Einsätze.

Die Tätigkeit der Schweizer Beobachter kann mit gutem Gewissen als dahingehend gewertet werden, dass die neutrale Schweiz ihre immer wieder angebotenen guten Dienste sinnvoll eingesetzt hat.

A. Euler
 24.9.1991

Der Kurzbericht von Pierre Krenger ist in französischer Sprache beigeheftet.

Impressions des observateurs électoraux au référendum de l'indépendance de la République d'Arménie, le 21 9. 91.

Le 21 septembre, une mission suisse d'observateurs a été invitée par le président du parlement arménien à superviser le vote ayant pour but la sécession de la République d'Arménie de l'Union soviétique. Cette mission était composée par M. le Conseiller national Alexander Euler et un ancien observateur électoral en Namibie, M. Pierre A. Krenger.

La seule expérience civique libre de l'Arménie, petit pays transcaucasien de plus de 3,5 million d'habitants est l'élection, en juillet 1990, du Parlement. Pour ce vote sur la séparation définitive le pays a été divisé en 37 districts qui forment autant de cercles électoraux.

Afin de se faire une idée générale du scrutin, dans le peu de temps à disposition, les observateurs suisses ont choisi de se rendre dans huit bureaux de vote situés, pour quatre d'entre eux, en pleine campagne, un dans une petite ville et trois dans la capitale Erevan. Ils ont partout été très bien accueillis par des scrutateurs et une population animés d'une évidente volonté de respecter une loi électorale simple mais efficace. La Commission du référendum leur avait remis une "check-list" inspirée d'autres élections ou votes surveillés par des observateurs étrangers, qui leur a permis non seulement de faire des observations détaillées, mais leur donnait encore le droit de faire directement auprès du chef de bureau, des suggestions d'amélioration. Toutes ces suggestions ont été non seulement acceptées par les scrutateurs arméniens, mais encore immédiatement mises à exécution. Ainsi, en voyant une urne fermée par une simple ficelle en plastique, un des Suisses a demandé qu'on scelle un ruban avec de la cire à cacheter, plutôt qu'avec de la pâte à modeler. N'ayant ni cire ni cachet en métal, le chef scrutateur s'est empressé, sous le yeux des membres du bureau et des représentants des partis, de coller un ruban de papier muni du tampon communal en caoutchouc par-dessus le couvercle de l'urne. Il fallut aussi beaucoup insister pour que les votants ne mettent pas le bulletin dans l'urne sans le plier, montrant ainsi involontairement qu'ils avaient bien tracé le Non. Des scènes cocasses se sont déroulées, ainsi que ce couple, que les scrutateurs avaient enfin réussi à faire entrer dans des isolements séparés (en fait de simples espaces séparés par un système de rideaux) dont le mari s'est empressé de rejoindre sa femme en écartant les étoffes, pour lui dire comment elle devait voter.

Partout, l'ambiance était à la fête, et le résultat ne faisait aucun doute puisque le territoire est peuplé à 99 % d'Arméniens. Seule la question du taux de participation s'est posée en début de matinée, puisque selon les conditions posées par la constitution soviétique exigent que les deux tiers des électeurs inscrits se prononcent pour l'indépendance dans les républiques qui veulent faire sécession. A la fin du décompte, surveillé de très près par les observateurs de quinze pays, et auquel un député français participait activement en ouvrant les enveloppes provenant des districts, les chiffres s'imposaient d'eux-mêmes: 95,04 % de participants, dont 99,3 % de oui.

Il est évidemment impossible aux observateurs de certifier qu'il n'y a eu aucune espèce de fraude d'aucune sorte, comme cela a pu être affirmé en Namibie en 1989. Mais la présence de près de cent observateurs et de presque autant de journalistes, combinée avec l'état d'esprit univoque de la population font dire aux deux Suisses que les opérations se sont déroulées de façon très correcte. Leur présence entrant dans le cadre des bons offices que la Suisse offre traditionnellement était certainement très utile et a été très appréciée par les représentants du parlement arménien.

Les observateurs ont d'ailleurs l'intention de proposer au Conseil fédéral de faire cadeau à cette jeune République d'urnes en métal munies de tous les accessoires nécessaires pour que dans les campagnes arméniennes on n'ait plus besoin de bricoler ou de craindre pour le secret du vote, conquête primordiale de toute démocratie.